

# Une étude sur la fidélisation et le recrutement des éducateurs sportifs en Gironde

Réalisation : Françoise Savy – Personne ressource CODEP  
Septembre 2022 – juin 2023

## ➤ Présentation

### Objectifs

- Proposer des actions visant à « fidéliser » les éducateurs sportifs des clubs.
- Trouver des solutions pour recruter des profils conformes aux attentes du Codep et des responsables de clubs.

Fidéliser signifie pour le Codep 33 : faire en sorte que les éducateurs sportifs s'impliquent dans la vie de l'association, qu'ils portent et transmettent ses valeurs, participent à certains événements, soient en lien avec les différents niveaux (fédéral, régional, départemental, club).

### Questions

Qui sont les responsables des clubs et les éducateurs sportifs ? Connaissent-ils et partagent-ils les valeurs portées par la fédération ? Quelles sont leurs attentes en matière d'implication dans les clubs ? Comment participent-ils ? Comment gèrent-ils leurs divers engagements et obligations ? Quel est l'impact de la professionnalisation des personnes et des structures ? Quels sont leurs besoins ?



Les petits clubs (moins de 50 adhérents) sous-représentés, au bénéfice des clubs de plus de 100 adhérents.



## Principaux résultats

### La crise du bénévolat chez les responsables de clubs

La moitié des dirigeants (84/167) déplore le manque de bénévoles. 42 d'entre eux (50%) disent qu'ils se sont dévoués pour prendre des responsabilités. Au total, la moitié des dirigeants interrogés a fait de même (85 : 50,9%).

40 personnes sur 167 souhaitent arrêter leurs responsabilités (23,9% des répondants). Pourtant 17 d'entre eux se disent intéressés par ces responsabilités. Parmi eux, 6 se sont dévoués faute d'autres candidats.

### Des éducateurs sportifs tous diplômés, salariés, intervenant aussi hors EPGV

- 6 bénévoles seulement sur 56 éducateurs sportifs, dont 4 de 65 ans et plus.
- Des salariés avec souvent plusieurs employeurs (75%) dans le domaine de l'animation sportive y compris hors FFEPGV (51,8%).
- 48,2% de pluriactifs.
- Nombre d'heures d'intervention parfois conséquent : 42% interviennent plus de 10 heures hebdomadaires au total et 57,1% effectuent plus de 5 heures par semaine pour l'EPGV.
- 25 éducateurs sur les 56 se satisfont de quelques heures d'intervention alors que 6 autres affirment vouloir faire le plus d'heures possible.

### Une évolution de la relation des éducateurs sportifs aux clubs, au Codep et à la fédération :

- **Attachement modéré des éducateurs sportifs à la FFEPGV.**
  - 32,1% seulement tiennent à y travailler absolument,
  - 13 éducateurs, (23,2%) dont 1 seul bénévole, travaillent ou envisagent de travailler pour des structures sportives qui ne portent pas les mêmes valeurs.
- **L'investissement dans la vie du club est encore considéré comme important (environ 70% des réponses), mais ...**
  - Les éducateurs qui participent aux événements (réunions, événements festifs, manifestations grand public) à la demande de leur club (76,8%) sont plus nombreux que ceux qui participent volontiers sans qu'on le leur demande (48,2%).
  - Un peu moins de 50% des dirigeants de clubs estiment la participation des éducateurs satisfaisante.
  - Pour autant, seulement 26,9% des dirigeants pensent que les éducateurs devraient davantage participer, tous événements confondus.
- **Les éducateurs salariés ou indépendants sont confrontés à des problèmes de gestion du temps.**

52% participent aux événements du clubs quand ils le peuvent alors que pour plus de 70% des bénévoles, la question ne semble pas se poser.

## **Des services Codep plus utilisés par les éducateurs salariés et indépendants mais pas encore assez.**

- Les éducateurs salariés et indépendants sont meilleurs utilisateurs des services du Codep (recherche d'heures d'intervention, aide administrative, RH, juridique, prêt de matériels) que les bénévoles.
- Les scores d'utilisation peuvent être globalement améliorés : 57,1% (tous statuts confondus) participent aux rencontres Codep, 17,8% utilisent l'aide à la recherche d'heures d'intervention, 42,8% les publications, 19,6% l'aide administrative, RH, juridique, et 25% le prêt de matériels.
- Les éducateurs sportifs qui proposent les quatre familles d'activités (GV, Pilates, Cardio, activités extérieures) sont les plus utilisateurs des quatre services suivants : aide à la recherche d'heures, prêt de matériels, publications et stages.

## **Une appétence formation plus forte chez les éducateurs salariés et indépendants.**

- Ils semblent plus concernés par l'objectif de continuer à apprendre et par les stages du Coreg.
- Leur intérêt pour les rencontres du Codep est légèrement supérieur à celui des bénévoles, les deux se situant toutefois autour de la moyenne.
- Quel que soit le statut, cette appétence est plus forte chez les plus jeunes (moins de 50 ans).

## **L'emploi : une préoccupation commune aux éducateurs sportifs et aux dirigeants.**

Bien que seulement 16,8% des dirigeants trouvent difficile d'être employeur, l'emploi arrive en tête (à égalité avec le numérique) des demandes de services. Chez les éducateurs sportifs, cette préoccupation domine à égalité avec la formation.

## **Éléments de conclusion**

L'étude confirme les évolutions en cours :

- Dirigeants âgés qui se sont dévoués pour certains et qui ne trouvent pas de successeurs, obligés d'investir des domaines de plus en plus techniques.
- Éducateurs sportifs de moins en moins attachés à la fédération, pluri-employeurs voire pluriactifs, avec parfois des emplois du temps très chargés, des volumes horaires plus importants en dehors que pour l'EPGV, soucieux de leur statut professionnel, de leurs conditions d'emploi et d'accès à la formation.

La culture du bénévolat (appel aux bonnes volontés, gratifications, cadeaux) est encore bien présente chez les dirigeants lorsqu'il s'agit de faire participer les éducateurs sportifs à la vie des clubs ; sans toutefois que cela soit totalement satisfaisant.

De leur côté, les éducateurs sportifs sembleraient favorables à la reconnaissance formelle de certaines de ces activités au sein des clubs.

## Propositions

1. Recenser les activités potentielles de l'éducateur sportif EPGV : animation, préparation des séquences, réunions et manifestations, actions de développement, ...
2. Envisager les différents cadres dans lesquels ce recensement peut être valorisé : contrat de travail, fiche de poste, recrutement, projet du club, demande de subventions, ...
3. Étudier les conditions de rémunération de ces activités.
4. Préciser sous quelles conditions et modalités (forme, calendrier, mode d'emploi, ...) ces options peuvent être proposées aux clubs.

A réaliser en associant des représentants des trois parties et en articulation avec la réflexion du Codep 33 sur la gestion salariale centralisée.

En parallèle, poursuivre les actions Codep 33 en cours : journées, webinaires, mise en place des projets PSF, lien avec la formation CQP. Ces actions sont essentielles pour maintenir le lien avec les responsables et éducateurs sportifs, les informer, les soutenir et accompagner le changement.



 **Bilan complet de l'étude disponible auprès du Codep EPGV 33 sur demande.**



**CODEP EPGV 33**

05 56 89 51 72

96 rue de Beausoleil BP 36 - 33171  
GRADIGNAN CEDEX

[codepepgv33.fr](http://codepepgv33.fr)

